CC des Isles du Doubs (Siren : 242500619)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	L'Isle-sur-le-Doubs
Arrondissement	Montbéliard
Département	Doubs
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/03/1996
Date d'effet	28/03/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Bruno BEAUDREY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	8, rue Cornet
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	25250 L'ISLES SUR LE DOUBS
Téléphone	03 81 92 82 65
Fax	03 81 92 89 83
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	8 785

Densité moyenne	61,14

Périmètre

Nombre total de communes membres : 21

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
25	Accolans (212500052)	102
25	Appenans (212500193)	424
25	Arcey (212500227)	1 487
25	Blussangeaux (212500664)	81
25	Blussans (212500672)	199
25	Bournois (212500839)	197
25	Etrappe (212502264)	205
25	Faimbe (212502322)	110
25	Gémonval (212502645)	79
25	Geney (212502660)	156
25	Hyémondans (212503114)	194
25	Lanthenans (212503270)	68
25	La Prétière (212504708)	176
25	L'Isle-sur-le-Doubs (212503155)	3 148
25	Mancenans (212503650)	333
25	Marvelise (212503692)	147
25	Médière (212503726)	332
25	Onans (212504310)	389
25	Rang (212504799)	438
25	Sourans (212505523)	129
25	Soye (212505531)	391

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Electricité, Gaz *Exercice de la compétence de l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité selon le mode de gestion défini pour le territoire des communes membres*
- Autres énergies *Etudes et conduites de projets de développement éolien. Réalisation et dépôt de dossier de zone de développement éolien (ZDE).*
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif *Service public d'assainissement non collectif (SPANC) - Contrôle des installations*
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
Sanitaires et social

- Activités sanitaires *Construction, gestion et entretien d'une maison de santé pluridisciplinaire*
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique *Réalisation, aménagement et gestion de toutes zones d'activités économiques de la "combe Rosier étendue" à l'Isle sur le Doubs et de "l'espace industriel" à Rang sur lesquelles la taxe professionnelle de zone sera istituée.*
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs
- Etablissements scolaires *Achat de matériel scolaire pour les élèves scolarisés au collège Participation financière à la vie du collège sous la forme d'une subvention versée annuellement Financement du transport pour les enfants des écoles de la communauté de communes pour se rendre au bourg centre lors du spectacle de noël et de fin d'année ainsi que lors de la rencontre sportive inter-école.*
- Activités péri-scolaires *Financement du centre de loisirs organisé par les FRANCAS durant l'été Financement des activités périscolaires organisées par la ville de l'Isle-sur-le-Doubs*
- Activités culturelles ou socioculturelles
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Organisation des transports non urbains *Mise en oeuvre d'un dispositif de transport à la demande sur son territoire, compétence assortie d'une habilitation à l'exercer par voie de délégation du conseil général. La Communauté de communes est autorisée à déléguer cette compétence et cette haibilitation au syndicat mixte Doubs Central.*
Développement touristique
- Tourisme *action, animation et promotion touristiques reconnues d'intérêt communautaire : les animations, évènements impliquant plusieurs communes ou ayant un rayonnement intercommunal affirmé méritant d'être portés par l'EPCI. Relèvent d'ores et déjà de cette appréciation : la motte féodale de Rang, la réalisation de sentiers de randonnée intercommunaux et leur valorisation, la valorisation des sites naturels touristiques lorsque leur rayonnement est affirmé à l'échelle du Pays ou du département.*
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...) *La communauté de communes est autorisée à conventionner avec un ou plusieurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dans le cadre de l?article L5111-1-1 du code général des collectivités territoriales pour assurer en commun l?exercice d?une compétence reconnue ou transférée par la loi.*
- Acquisition en commun de matériel *La communauté de communes est autorisée à conventionner avec un ou plusieurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dans le cadre de l?article L5111-1-1 du code général des collectivités territoriales pour assurer en commun l?exercice d?une compétence reconnue ou transférée par la loi.*

- NTIC (Internet, câble...)

Très haut débit : - établissement, par réalisation, ou par acquisition ou location, d?infrastructures et réseaux de communications électroniques très haut débit (THD) ; - réalisation d?opérations de montée en débit dans une perspective de couverture THD à terme ; - gestion et exploitation de ces infrastructures et de ces réseaux ; - organisation et mise en oeuvre de tous les moyens permettant d?assurer, dans les conditions prévues par la loi, le développement et la promotion des services de communications électroniques correspondant à ces infrastructures et réseaux ; - l?activité « d?opérateur d?opérateurs » en mettant à la disposition des opérateurs de services la capacité et/ou les infrastructures et équipements nécessaires à leur activité ; - offre de services de communications électroniques aux opérateurs de réseaux indépendants ; - toute réalisation d?études intéressant l'un ou l'autre des points ci-dessus. La communauté de communes est autorisée à adhérer au syndicat mixte "Doubs Très Haut Débit".

- Autres

-Au titre de l'aménagement de l'espace : participation et suivi du pays Doubs central. Contractualisation avec les institutions européennes . La CC est autorisée à adhérer au syndicat mixte Doubs central et au GAL du Doubs central. -Au titre de la politique du logement et du cadre de vie : organisation et gestion des transports à la demande. La CC est autorisée à exercer par voie de délégation la compétence du départment et à confier cette mission au Pays Doubs central. -Au titre des compétences librement consenties : secrétariat comptable des communes.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
25	Syndicat mixte pour le SCOT du Doubs central (200034452)	SM fermé	28 753
25	PETR du Doubs central (200049468)	SM fermé	36 229
25	syndicat mixte "Doubs très haut débit" (200037729)	SM ouvert	166 523
25	Syndicat Mixte d'énergies du Doubs -SYDED (252508288)	SM fermé	534 940

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)